



**Lina Labbé**  
**Mairesse**

**Saint-François-de-l'Île-d'Orléans**  
**Préfète MRC de l'Île-d'Orléans**

Employée chez Bell Canada pendant 25 ans, elle a ensuite consacré 28 ans à la politique municipale. Elle a d'abord été conseillère de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, occupant ce poste pendant trois mandats de 1997 à 2009. Par la suite, elle a été mairesse durant quatre mandats de 2009 à 2025, tout en assumant également le rôle de préfète de la MRC de L'Île-d'Orléans. Après de nombreuses années de service dévoué à la communauté, elle a décidé de prendre sa retraite politique.



### Un attachement à son île

La politique ne m'intéressait guère durant mon enfance. Cependant, j'ai toujours eu une certaine affection pour elle, car mon père a été conseiller municipal à Saint-François de L'Île-D'Orléans. À l'époque de mon adolescence, je le suivais un peu, sans vraiment m'y engager.

Aujourd'hui, la politique me fascine énormément. Cette passion est née par un pur hasard en 1998, lors d'une restructuration chez Bell Canada. Nous avions le choix de quitter, d'être transférés à Montréal ou de prendre une pension. Mais je peux vous assurer que quitter L'Île-D'Orléans était impensable pour moi. Je ne peux me passer de vivre dans ce lieu extraordinaire, surtout à Saint-François, avec son calme et sa qualité de vie.

J'ai beaucoup travaillé à Montréal et à Toronto, mais je savais que je n'y resterais pas. Une grande décision se profilait, car j'avais un adolescent de 16 ans à l'époque, et ma fille s'appropriait à entrer au Cégep. Je me disais : « *Dois-je quitter mon emploi ou continuer ?* »

Mon conjoint m'a conseillé de ne pas m'inquiéter pour les enfants et de prendre une décision qui me convenait. Il avait raison, car les enfants deviennent autonomes. Ils peuvent quitter la maison pour poursuivre leurs études et bâtir leur avenir. Sur ses conseils, je me suis installée dans la cabane à sucre, contemplant le fleuve en réfléchissant. J'ai alors réalisé que je ne pouvais pas quitter l'île ; je devais quitter Bell Canada.



À la fin de l'année 1997, les élections municipales approchaient. Nous avons reçu le journal municipal informant que la ville avait besoin d'élu.e.s et que ma candidature était la bienvenue. À l'époque où je travaillais chez Bell Canada, j'avais 34 employé.e.s et j'étais âgée de 44 ans lorsque j'ai pris la décision de partir.

J'ai discuté de cette opportunité avec mon conjoint, qui m'a demandé : « *Es-tu malade ?* ». Je lui ai répondu que cela m'intéressait et que je voulais voir où cela me mènerait. J'ai passé 12 ans en tant que conseillère municipale, et après cette période, je me suis dit qu'il était temps de viser le poste de mairesse. On m'a fait savoir que c'était mon droit, alors je me suis présentée pour cette fonction. J'étais en compétition avec l'ancien maire et deux autres hommes, nous étions quatre sur la liste. Mes douze années en tant que conseillère m'ont beaucoup servi.

Le statut de mairesse m'a apporté une valorisation personnelle. Il est vrai que tout le monde ne peut pas accéder à ce poste, il faut savoir travailler en équipe. J'ai exercé en tant que mairesse pendant douze ans, puis on m'a conseillé qu'il était temps de prendre la place de préfète. Cette idée m'a séduite et j'ai accepté.

Aujourd'hui, je souhaite vous informer de ma décision de quitter mon poste. Âgée de 71 ans, je pense qu'il est temps de céder ma place à d'autres et d'entamer une nouvelle étape.



## **De nombreuses réalisations**

Au cours de mes douze années en tant que conseillère, plusieurs réalisations ont été accomplies. Parmi elles, le projet des rues privées, dont une quinzaine n'avaient pas encore de nom. L'absence de noms de rue compliquait l'intervention des services d'urgence, tels que les pompiers et les ambulanciers, qui peinaient à localiser précisément les lieux. Dans le cadre de l'initiative visant à nommer ces voies, nous avons contacté les propriétaires concernés pour qu'ils proposent des suggestions. Ce processus participatif a été très enrichissant.

En tant que conseillère, je me suis investie dans divers comités, à la bibliothèque, et dans le journal. L'un des dossiers les plus difficiles a été l'implantation du réseau d'égout à Saint-François, confronté à une forte opposition d'un conseiller, ce qui a nécessité beaucoup d'efforts pour mener ce projet à bien. J'ai rencontré de nombreuses résistances. Certains journaux ont été distribués et des rumeurs ont circulé, ce qui a été perçu comme anormal par certains. J'ai choisi de ne pas répondre, car réagir aurait risqué d'aggraver la situation, un peu comme sur les réseaux sociaux, où il est facile de perdre le contrôle en répondant à certains commentaires. J'ai suivi cette approche avec le soutien d'un conseil, et nous avons réussi à gérer la situation. Ensuite, j'ai obtenu l'accès à internet, qui n'était pas disponible à l'autre bout de l'île d'Orléans, où le service s'arrêtait à mi-chemin entre Saint-Jean et Sainte-Famille. Nous avons aussi complètement rénové le parc de la Tour du Nordet. Le centre communautaire a été rénové, de nombreux commerces se sont installés, et nous soutenons ceux qui souhaitent s'implanter à Saint-François. Parmi les projets majeurs auxquels j'ai participé, ceux réalisés au sein de la MRC se distinguent par leur ampleur. Ce rôle implique de représenter l'ensemble de l'île et de siéger à presque tous les comités. Je collabore avec la CMQ et des élus tels que M. Marchand, M. Lehouillier, ainsi que les représentants de L'Ancienne-Lorette, la Côte-de-Beaupré et Jacques-Cartier. Ce travail s'inscrit à une échelle plus large et permet d'interagir avec plusieurs maires de la région. Parmi les grands projets menés à la MRC figurent notamment le projet Signature, prévu à l'entrée de l'île, ainsi que diverses formes de soutien aux entreprises et aux agriculteurs. Les responsabilités à la MRC sont nombreuses et significatives.



## **L'implication: une décision personnelle**

Je souhaite exprimer ma gratitude envers Bell Canada pour l'excellence de son organisation. Mon expérience au sein de l'entreprise a été véritablement enrichissante. Je tiens également à mentionner que l'intégration des femmes peut présenter certains défis, notamment en raison des responsabilités familiales ou de l'âge.

Concilier travail, enfants et conjoint n'est pas toujours une tâche simple. Il est essentiel d'avoir la motivation de s'engager, au lieu de participer uniquement parce que quelqu'un vous y pousse. J'ai eu la chance de bénéficier d'un bon soutien de la part de mon conjoint. Lorsque que j'étais en déplacement, c'était principalement lui qui s'occupait des enfants durant mon absence, et il s'était habitué à ne pas me voir régulièrement. La collaboration de la part du conjoint est primordiale.

Le rôle de conseiller comporte généralement moins de contraintes, car il nécessite seulement une participation à quelques comités et l'accès aux informations pertinentes, sans responsabilité directe dans la gestion. En revanche, le rôle de maire ou mairesse exige un engagement et une implication bien plus importants.

Il est également important de mentionner que mon expérience dans la gestion de 34 employé.e.s dans le secteur privé m'a permis d'aborder les situations publiques différemment d'une personne sans expérience de gestion.

Avec le temps, il devient plus facile de gérer ces situations. À mes débuts, je ne connaissais ni les procédures, ni les divers interlocuteurs, mais tout s'apprend progressivement. S'adapter et évoluer en permanence est essentiel. Ne laissez pas la peur du jugement des autres affecter votre engagement ; il ne faut pas se préoccuper d'être aimé ou non. Si cette inquiétude prend le pas, cela signifie probablement que vous n'êtes pas à votre place. Il est crucial de rester concentré sur vos objectifs.

À titre d'exemple, le projet « *Utopia* », situé à l'extrémité de l'île, a suscité l'intérêt et la participation de nombreuses personnes, y compris celles venant de l'extérieur de la MRC qui n'étaient pas censées s'impliquer. Lorsqu'un projet concerne une municipalité, il est généralement recommandé que seuls les acteurs concernés s'en occupent. Cette expérience avec le projet Utopia m'a permis d'apprendre sur la gestion locale des projets.

## **Un parcours enrichissant**

J'ai eu l'honneur d'être élue conseillère, puis mairesse, et surtout d'accéder à la préfecture. Ces étapes sont particulièrement valorisantes dans mon parcours.

Au cours de mes fonctions, j'ai eu l'opportunité d'échanger avec une grande diversité de personnes, que ce soit lors de congrès ou à travers des rencontres avec des maires d'Europe, en particulier de France et de Normandie. Cela a été un réel privilège et une expérience profondément enrichissante.

À la table des maires, tous les sujets relatifs à l'île sont discutés. En tant que préfète élue parmi les maires, je représente désormais l'ensemble des maires à la table des préfets, à la CMQ, ainsi que sur d'autres dossiers, notamment celui de l'accès au pont de l'île. Cette fonction implique la gestion de nouveaux dossiers qui ne relèvent pas du mandat de maire, ce qui requiert également une plus grande disponibilité. Une distinction importante existe entre ces deux responsabilités. La préfecture organise fréquemment des événements et il n'est pas rare de recevoir des invitations à la dernière minute, que ce soit la veille au soir ou le lendemain matin.

## **Un mental de fer**

La situation la plus complexe a été liée au réseau d'égouts avec l'attention médiatique qui a altéré mon image. Cela a été difficile pour ma famille. Mon conjoint était très affecté, se demandant ce qui se passait ; j'ai encore tous les articles de presse relatifs à cette période. Il est regrettable de constater que certaines personnes s'impliquent dans les conseils municipaux sans toujours comprendre le contexte ou les enjeux en coulisses.

En effet, le réseau d'égouts a suscité un grand intérêt : j'ai même eu jusqu'à 200 personnes présentes dans la salle en raison de la désinformation circulant sur Facebook. J'apprécie le fait de lire les commentaires sur cette plateforme, car cela m'aide à cerner le type de personnes avec qui je travaille.



Même sans y répondre, leurs propos révèlent souvent leur personnalité. À un moment donné, il a même été nécessaire de faire appel à un médiateur à cause des tensions si fortes que la police a dû intervenir. Cependant, aujourd'hui, ceux qui étaient les plus opposés à ce projet sont devenus les plus satisfaits.

Il est essentiel de ne pas se laisser influencer par tous les commentaires entourant les projets, car les opinions peuvent être très variées : certains y voient une initiative formidable, tandis que d'autres s'y opposent. Pour progresser efficacement, il est crucial de prendre en compte les retours constructifs tout en écartant les critiques négatives infondées. Pour ma part, quand je reçois des retours défavorables, je préfère me concentrer sur les aspects positifs. Concernant le projet en cours, je tiens à préciser que j'ai pu résoudre certaines problématiques lors de la réunion de consultation. Une personne avait exprimé des inquiétudes en disant : « *On va nous imposer ce projet sans discussion.* » Lors de la réunion, sans nommer qui que ce soit, j'ai mentionné ce commentaire publié sur Facebook et souligné l'importance d'éviter de telles réactions hâtives, surtout lorsque les détails du projet ne sont pas encore connus. La prochaine fois, je répondrai directement sur Facebook, mais tout s'est apaisé dès que j'ai abordé cette remarque.

## **Une carrière sereine mais pas que!**

Je n'ai pas été victime de harcèlement. La seule expérience que j'ai vécue est une tentative de nuire à mon image en tant que mairesse. Je ne sais pas si cela avait pour but de permettre à quelqu'un d'autre de se présenter, mais, à mon avis, cela a eu l'effet inverse et m'a plutôt aidée. Il valait mieux ne pas répondre, car toute réponse aurait aggravé la situation.

J'ai une philosophie : tant que je ne m'immisce pas dans les affaires des autres, j'attends que les autres ne s'immiscent pas dans les miennes. Cependant, je suis toujours prête à apporter mon aide, c'est certain. Quelques années auparavant, une personne m'avait contactée à propos d'un cas de harcèlement physique.

Je n'en ai pas parlé, car j'étais convaincue que cela n'aurait rien changé à l'époque. Ce que je trouve encore triste aujourd'hui, c'est que les déclarations de harcèlement et d'intimidation envers les femmes ne sont pas toujours reconnues. Certaines personnes ruinent leur vie en révélant être victimes et se battent pour obtenir cette reconnaissance. Pour ma part, je ne ferai pas cela. Je préfère résoudre mes problèmes par moi-même.

Il est important de rappeler qu'il existe des programmes d'aide pour lutter contre l'intimidation des élu.e.s, mais je trouve qu'ils manquent de rigueur. Bien qu'ils aient été instaurés, leur gestion laisse à désirer. Dans cette situation, c'est à la victime de rassembler les preuves nécessaires contre son harceleur. À mon avis, il ne devrait pas incomber aux élu.e.s victimes de prendre cette initiative. Lorsqu'une personne harcèle, elle n'est pas réprimandée. Bien que la loi soit en place, son application fait défaut.

Si un.e élu.e à mes côtés était victime et incapable de rassembler les preuves contre son harceleur, je dénoncerais cette lacune. Cependant, ce serait une dénonciation en privé, car il appartient à la victime de s'exprimer publiquement sur sa situation.

À l'Assemblée nationale, ils devraient donner l'exemple en agissant sereinement devant l'écran télévisé, en étant capables de discuter sans se battre ou se dire des mots déplacés. Les lois mises en place sont une image, ils ne s'en occupent pas. Madame Laforest ne m'aimera pas (rires), mais ce n'est pas grave, je la rencontrerai et je lui dirai la même chose (rires).

### **Oser s'impliquer!**

Le domaine, social, familial, et celui de la santé, bref tous les domaines doivent être abordés pour soutenir l'engagement des femmes en politique. Il faut être disponible en tant qu'élue pour aborder tous ces domaines si ces derniers rentrent dans vos compétences. Le Réseau Femmes Politique et Municipale a les ressources nécessaires pour aider les femmes politiciennes qui en ont besoin.

À cela s'ajoute le désir de protéger les élu.e.s de manière ferme. Par exemple : une personne qui fait du harcèlement répétitif. On se demande si l'on peut le bloquer sur les RSN. C'est subtil, c'est une personne qui peut retrouver dans les dossiers la réponse qu'elle cherche. Mais elle insiste encore et toujours avec les mêmes questions sur le même sujet, malgré les réponses qu'on lui apporte. C'est un harcèlement, mais cette attitude ne figure pas parmi les définitions mêmes du harcèlement. Le gouvernement devrait être plus direct, mais il est trop vague dans ce projet de loi. Il faudrait peut-être qu'une personne fautive soit punie et mise en exemple pour dissuader les autres.



Il nous faut plus d'aides de la part du gouvernement. J'aurais aimé voir plus de femmes sur la scène politique municipale. Il nous faut une parité, mais avec des femmes qui sont volontaires pour promouvoir l'intérêt des femmes.

Les femmes qui souhaitent s'impliquer doivent avoir un bon caractère d'abord. Elles ne doivent pas s'occuper du jugement des autres sur elles. Elles doivent juste faire du mieux qu'elles peuvent. Il ne faut pas qu'elles aient peur d'avancer, car ce sont elles qui sont élues par les citoyens, ces derniers se doivent de respecter les opinions et les décisions de celles-ci.

### **Une retraite bien méritée**

Si ma santé le permet, j'aimerais voyager davantage, maintenant que je n'aurai plus de conflits de disponibilité. Je souhaite passer de bons moments avec mon mari, mon compagnon depuis 50 ans. Nous possédons une cabane à sucre également.

D'ailleurs, je maîtrise la scie mécanique. J'apprécie vraiment la nature. J'aimerais également passer plus de temps avec mes petits-enfants, car la vie de mairesse et de préfète n'a pas été de tout repos, même si je ne le regrette pas. Je tiens à préciser que je resterai toujours disponible pour offrir mes conseils à la municipalité.

